

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 6 avril 2012

L'an deux mille douze, le six du mois d'avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Robert LATAILLADE, Maire de URT.

Etaient présents : Mr LATAILLADE, Mr DOLHATS, Mr DESRAUX, Mme MARTIAL, Mr DIRIBARNE, Mr DEKIMPE, Mr DIONÉ, Mme DIZY, Mr GERVAIS, Mr LACOSTE, Mr MERLIN, Mr RELIER, Mme RODRIGUEZ et Mme TREPS.

Etaient excusés : Mr LAVIELLE, Mle COLET, Mme MICHEL et Mr QUÉRÉ qui ont donné respectivement procuration à Mme MARTIAL, Mme RODRIGUEZ, Mme DIZUY et Mr DESRAUX.

Etait absente : Mme BAYLE

Secrétaire de séance : Mr DESRAUX

Nombre de conseillers - en exercice : 19
- présents : 14

1 – Compte administratif

- Commune

Le Conseil Municipal,
vote le Compte Administratif de l'exercice 2011 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	1 778 278,00
	Réalisé :	889 307,08
	Reste à réaliser :	461 000,00
Recettes	Prévus :	1 778 278,00
	Réalisé :	980 432,79
	Reste à réaliser :	78 000,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	1 757 856,00
	Réalisé :	1 249 933,29
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	1 757 856,00
	Réalisé :	1 826 447,93
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	91 125,71
Fonctionnement :	576 514,64
Résultat global :	667 640,35

Lotissement Le Broy

Le Conseil Municipal,
vote le Compte Administratif de l'exercice 2011 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	93 605,00
	Réalisé :	93 604,32
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	93 605,00
	Réalisé :	93 604,32
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	102 942,00
----------	----------	------------

	Réalisé :	102 940,70
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	102 942,00
	Réalisé :	102 940,78
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	0,08
Résultat global :	0,08

Lotissement Le Coteau

Le Conseil Municipal,
vote le Compte Administratif de l'exercice 2011 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus :	253 056,00
	Réalisé :	10 470,92
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	253 056,00
	Réalisé :	10 470,92
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	280 512,00
	Réalisé :	20 941,84
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	280 512,00
	Réalisé :	20 941,84
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	0,00

2 – Compte de gestion

Commune - lotissements Le Broy et Le Coteau

Mr le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi

Mr le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le

**Vu le rapport de Mr Maire,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2011 du lotissement le broy, après en avoir examiné les opéra

A compléter

3 – Affectation des résultats 2011 Commune

Le Conseil Municipal,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	381 860,11
- un excédent reporté de :	194 654,53
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	576 514,64
- un excédent d'investissement de :	91 125,71
- un déficit des restes à réaliser de :	383 000,00
Soit un besoin de financement de :	291 874,29
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2011 : EXCÉDENT	576 514,64
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	291 874,29
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	284 640,35
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	91 125,71

Lotissement Le Broy

Le Conseil Municipal,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	0,08
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0,08
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2011 : EXCÉDENT	0,08
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,08
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Lotissement Le Coteau

Considérant	Le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant Constatant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 que le compte administratif fait apparaître :	
- un déficit de fonctionnement de :		0,00
- un déficit reporté de :		0,00
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :		0,00
- un déficit d'investissement de :		0,00
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
Soit un besoin de financement de :		0,00
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2011 : DÉFICIT		0,00
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT		0,00

4 – Budget 2012

Commune

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal,
vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2012 :

Investissement

Dépenses :	925 500,00
Recettes :	1 308 500,00

Fonctionnement

Dépenses :	1 890 477,00
Recettes :	1 890 477,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :	1 386 500,00	(dont 461 000,00 de RAR)
Recettes :	1 386 500,00	(dont 78 000,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :	1 890 477,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 890 477,00	(dont 0,00 de RAR)

Lotissement Le broy

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2012 :

Investissement

Dépenses : **0,00**

Recettes : **0,00**

Fonctionnement

Dépenses : **1,00**

Recettes : **1,00**

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1,00 (dont 0,00 de RAR)

Lotissement Le Coteau

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal,
vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2012 :

Investissement

Dépenses : **235 600,00**

Recettes : **235 600,00**

Fonctionnement

Dépenses : **245 600,00**

Recettes : **245 600,00**

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 235 600,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 235 600,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 245 600,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 245 600,00 (dont 0,00 de RAR)

5 – Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2012

Mr le Maire,

expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois grands impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun, d'après la loi de finances pour 2012,
- les taux appliqués en 2011, et le produit attendu cette année,
- la réforme de la fiscalité directe locale,

- la mise en place de la Contribution Economique Territoriale Unique.

Après avoir entendu Mr le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de **666 121€**,

fixe les taux d'imposition pour l'année 2012 comme suit :

taxes	taux de référence année 2011	taux votés en 2012	bases 2012	produits 2012
T.H.	20,94%	20,94%	2041000,00	427385
F.B.	13,17%	13,17%	1666000,00	219412
F.N.B.	42,47%	42,47%	45500,00	19324
CFE	21,76%			0
Total				666121

6 – Reconduction prêt relais vente de terrains

Sur proposition de Mr le Maire,
le Conseil Municipal vote la réalisation à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES d'un emprunt d'un montant de **190 000. EUROS** destiné à financer **un Prêt Relais Vente Terrains**.

Cet emprunt aura une durée totale de **deux ans à compter du 5 juin 2012**.

Ensuite, la Commune se libérera de la somme due à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES par suite de cet emprunt

Avec un différé total d'amortissement et le paiement annuel des intérêts au taux FIXE de **2,85%**, soit :

- 1^{ère} année : 5 415 € intérêts,
- 2^{ème} année : 195 415 € capital et intérêts.

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de **250 EUROS**.

En cas d'un remboursement par anticipation, les intérêts dûs seront prélevés à la date du RA.

La Commune s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits de l'emprunt.

L'emprunteur s'engage à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le Comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances du prêt au profit de la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES

Mr Robert LATAILLADE, Maire est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.